

Décembre 2023 n° 37

# Bewelser Blattel

*Très belles fêtes de fin d'année  
à vous tous !*



# LE MOT DU MAIRE

## SOMMAIRE

### Le mot du Maire

#### Informations générales de la Commune

- ◆ Les travaux réalisés en 2023
- ◆ Vie quotidienne des Biblisiens
- ◆ La commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918
- ◆ Opération Zéro déchets à BIBLISHEIM
- ◆ Collecte des déchets : les changements en 2024
- ◆ Que se passe-t-il à Biblisheim ?
- ◆ CARITAS ALSACE à l'épreuve des crises

#### Informations de la Communauté de Communes

- ◆ Une conseillère numérique et une Coordinatrice senior
- ◆ Le dispositif cartes d'identité et passeport

#### Informations de la Collectivité Européenne d'Alsace

#### Les vœux des conseillers régionaux

#### Ecole

Projet des petites bêtes  
Animation Kiditri

#### Vie associative et Nature

- ◆ Des arbres remarquables à BIBLISHEIM
- ◆ Nouvelles du SLAB
  - ✚ Pour vos loisirs : la bibliothèque, le Ludoclub et les cours de pilates et yoga
  - ✚ Section Age d'Or
  - ✚ Section Randos et découvertes
- ◆ Quoi de neuf à l'AAPPMA

#### La recette de saison:

Le langhopf

Chères Biblisiennes, chers Biblisiens

Les feuilles d'automne or et pourpre, en ronde monotone, tombent en tourbillonnant dit la chanson enfantine mais après cette métaphore, la quatrième saison 2023 se profile doucement.

#### La vie communale :

Que rajouter sur les relations élus gouvernement ? paroles, promesses et finalement se mettre à l'évidence, la décentralisation considérée il y a peu comme n'ayant jamais réglé un problème, est devenue ces derniers mois une nécessité affirmée.

L'Etat multiplie les réformes alors que leur mise en œuvre et leur financement reposent bien souvent sur les collectivités locales. La loi climat et résilience avec son chapitre « Zéro artificialisation nette » écarte les maires des décisions essentielles d'allocation du foncier dans les communes...

#### Communauté des communes :

A la Communauté des communes, un nouveau service pour bien vieillir dans notre territoire, initié par feu M. WEISS Damien ( Maire de Durrenbach) et son binôme en ma personne, a été acté par les élus.

Être sénior c'est pouvoir jouir de l'expérience acquise au fil des années et transmettre sa sagesse aux générations futures.

Néanmoins, quand le poids des années frappe à la porte, on se pose des questions qui n'existaient pas et on doit parfois faire face à de nouvelles situations telles que la solitude, des problèmes de santé ou de situations personnelles difficiles. C'est dans le but de répondre à toutes ces interrogations, vous conseiller et vous aider à franchir cette passerelle en toute sérénité, qu'un petit manuel est élaboré, puis la finalité sera la mise en place d'un guichet unique.

Les mairies disposeront de ce manuel à partir de 2024 mais vous pouvez dès à présent prendre contact avec la coordinatrice seniors qui se tient à votre disposition.

#### ET A BIBLISHEIM :?

Quelques mécontentements : cela fait partie de la vie communale, mais si chacun d'entre nous faisait le nécessaire, il n'y aurait pas besoin de rappeler les obligations citoyennes

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau numéro du Bewelser et vous présente avec un peu d'avance, mes meilleurs vœux de bonheur et de bonne santé pour l'année 2024.

*Cordialement à vous*  
*Votre Maire*

*Mireille CABIROL de SAINT GEORGES*

# LES PRINCIPAUX TRAVAUX EN 2023

2023 a été une année de transition : fin des travaux de rénovation énergétique de l'école et préparation du programme de travaux pour 2024.

- Rénovation énergétique de l'école

Les derniers travaux de finition ont été réalisés et payés au début de l'exercice 2023.

A la rentrée, la commune a également mis en place de nouveaux stores dans les salles de classe pour une meilleure protection contre le soleil. Cette opération est à présent terminée.

20.361,80 €



- Maison des Associations

La trappe donnant accès aux combles de la Maison des Associations a dû être remplacée.

882,00 €



- Eglise:

L'accès au clocher de l'église n'était pas sécurisé. Après l'installation d'une échelle conforme, il restait à mettre en place un plancher au niveau des cloches. C'est maintenant chose faite.

L'accès au clocher est donc à présent entièrement sécurisé.

2.844,00 €



- Acquisitions:

Chaque année, il y a du matériel à renouveler ou à acquérir. En 2023, la commune a remplacé le souffleur et la tronçonneuse, qui donnaient des signes de faiblesse. De nouvelles vasques ont également été suspendues le long de la Route de Walbourg afin de parfaire les efforts d'embellissement de la commune.

2.246,08 €



- Rénovation de l'éclairage public :

C'est le prochain grand chantier que la commune a engagé. L'ensemble des luminaires sera remplacé par des LEDs. Les mâts resteront en place, seules les lanternes seront remplacées. Les études ont été faites et le marché a été attribué à l'entreprise FRITZ, déjà en charge de l'entretien du réseau, pour un montant de 85.000 € HT ( hors frais de maîtrise d'œuvre ), subventionné à hauteur de 60 %. Seuls les études et des frais de dossier ont été payés cette année, pour un montant de 3.540 €.

Les travaux devraient entrer dans leur phase concrète début 2024.

3.540,00 €



Parmi les principales dépenses d'entretien, on peut également citer la remise en peinture des clôtures et garde-corps à l'école, la mairie et la Maison des Associations et la réfection du préau de l'école. De même, des panneaux de signalisation détériorés ont été remplacés.

# VIE QUOTIDIENNE DES BIBLISIENS

## ETAT CIVIL 2023



### Naissances :

- + Gabriel, fils de Timo HOFFEL et de Virginie MONIER
- + Tyago, fils de Cédric LEIBENGUTH et de Marion DIRINGER
- + Héroïse, fille de Nicolas ENG et de Sophie NIPPERT



### Baptême civil :

- + Linaya KLINGLER



### PACS :

- + Arthur WENDLING et Laure MUNZING

### Décès:

- + Monique THIRY
- + Michel BERNHARD



## LES GRANDS ANNIVERSAIRES EN 2024



- + Les 95 ans de Mesdames Jeanne STREIBIG et Madeleine MESSMER
- + Les 90 ans de Madame Mathilde RITTER et Monsieur Robert EINHORN
- + Les 85 ans de Madame Denise EINHORN et Monsieur Bernard GASS
- + Les 80 ans de Messieurs Arnaud CABIROL de ST GEORGES, Frédéric BITTERWOLF et Madame DROUANT-OBERGFELL Françoise

## NOUS SOUHAITONS LA BIENVENUE AUX NOUVEAUX BIBLISIENS

- + Tanguy LUX
- + Mathieu, Chloé, Noah, Mathis et Mathéo HIMEUR
- + Jennifer et Samantha UNGETHUM
- + Charlotte et Soann HEIDEIGER
- + Laëtitia ERNE



## PRESERVONS NOTRE ENVIRONNEMENT

Nous constatons de plus en plus souvent le dépôt sauvage de déchets en forêt, ou jetés dans la Sauer, y compris des déchets végétaux, tontes de gazon notamment.

Nous vous rappelons que ces dépôts sont strictement interdits et sont sanctionnés par la loi.

***LA NATURE N'EST PAS UNE POUBELLE !***

## L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS ...

L'entretien des voies et espaces publics est une nécessité évidente pour maintenir une commune dans un état constant de propreté et d'hygiène.

Cet entretien est l'affaire de tous, dans une démarche zéro produits phytosanitaires que nous impose désormais la loi.

L'arrêté municipal ci-joint prévoit entre autres que chaque habitant de la Commune doit participer à l'effort collectif d'entretien en maintenant sa partie de trottoir, devant la porte, caniveau etc ... en bon état de propreté, sur toute la largeur, au droit de sa façade et en limite de propriété. Ces dispositions s'appliquent également aux terrains non-bâties.



Nous comptons sur votre sens civique pour mettre en application ces dispositions.

Vous trouverez ci-dessous les dispositions de cet arrêté.

### Article 1<sup>er</sup> : le nettoyage des rues

*Le nettoyage des rues ou parties de rues salies par des véhicules ou par des individus doit être effectué immédiatement par les responsables de ces dégradations ou d'office à leurs frais, et sans préjudice des poursuites encourues.*

### Article 2 : l'entretien des trottoirs, devant de porte et caniveaux

*L'entretien des trottoirs et caniveaux incombe aux propriétaires ou locataires riverains de la voie publique, des propriétés bâties et non-bâties.*

*Ils sont tenus d'assurer le nettoyage des trottoirs et caniveaux sur toute la largeur, au droit de leur propriété, en toute saison. Le nettoyage concerne le balayage, mais aussi le désherbage et le démoussage des trottoirs.*

*Le désherbage doit être réalisé par arrachage, binage ou tout autre moyen à l'exclusion des produits phytosanitaires et phytopharmaceutiques.*

*Les balayures ne doivent en aucun cas être jetées sur la voie publique ni dans les avaloirs des eaux pluviales. Ils doivent être enlevés et déposés dans les lieux dédiés ou les déchetteries.*

Les grilles placées sur les caniveaux devront également être maintenues en état de propreté de façon à garantir un écoulement aisé des eaux pluviales. Cela évitera les obstructions des canalisations et limitera les risques d'inondations en cas de grosses pluies.

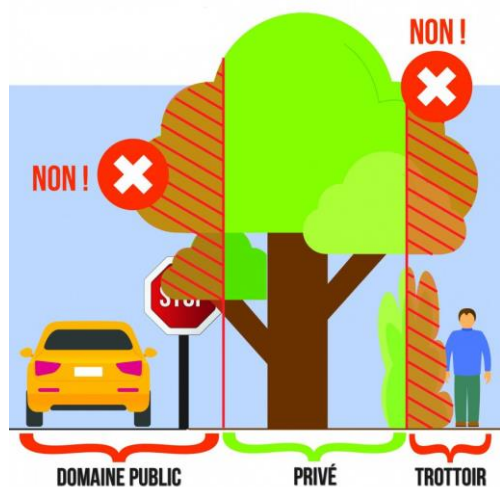
### **Article 3 : la neige**

Par temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige au droit de leurs propriété, bâtie ou non bâtie, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci autant que possible. En cas de verglas, ils doivent jeter du sable ou du sel devant leurs habitations.

### **Article 4 : les déjections canines**

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les pistes cyclables, les espaces verts publics, l'aire de jeux et ce par mesure d'hygiène publique.

### **Article 5 : l'entretien des végétaux**



Les haies doivent être taillées par les propriétaires à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

Les propriétaires ou locataires des voies publiques et de tout espace public de la commune doivent effectuer l'élagage des arbres, arbustes et autres plantations situés sur leur propriété et dont les branches, branchages ou feuillages forment saillie sur le domaine public. Cet élagage aura lieu suivant un plan vertical mené par le parement extérieur des clôtures sur toute la hauteur des plantations. Les propriétaires ou les locataires devront prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter les accidents, dont

ils seront tenus responsables. En cas d'urgence et dans le cas où les propriétaires ou locataires négligeraient à se conformer à ces prescriptions, la commune peut faire exécuter d'office les travaux d'élagage nécessaires, aux frais des propriétaires ou locataires après une mise en demeure restée sans effet.

### **Article 6: les déchets et encombrants**

L'abandon d'objets encombrants ou de déchets sur l'espace public est interdit.

### **Article 7: la protection de l'esthétique**

Il est interdit d'apposer sur la voie publique et le mobilier urbain des tags et inscriptions, affiches, autocollants, autres que ceux réglementaires ou nécessaires à la circulation, sauf autorisation délivrée par le maire.

### **Article 8: responsabilité**

En cas de non-respect des dispositions du présent arrêté, la responsabilité du propriétaire ou du locataire pourra être engagée.

Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Voilà qui aura au moins le mérite de clarifier et de préciser les obligations de chacun. Il est certes regrettable de devoir prendre un arrêté pour s'assurer de l'entretien des trottoirs. Mais là encore, cette démarche part du constat, regrettable ; que de plus en plus de riverains négligent l'entretien des trottoirs. Nous seulement au détriment de l'esthétique et de l'image de notre village, mais également de la sécurité des usagers.

## HALLOWEEN, UNE TRADITION QUI PERDURE DANS NOTRE VILLAGE

Joie des bonbons, peur des monstres, mais aussi... bataille contre sa timidité. Voilà ce qu'Halloween offre aux enfants, grâce à ceux qui acceptent d'ouvrir leur porte... ou pas

Mardi 31 octobre à la tombée de la nuit, pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, les parents organisateurs ont supervisé la cavalcade des enfants dans les rues de notre village.

Pour fêter Halloween, les enfants se sont déguisés en sorciers, maquillés en fonction des qualités artistiques de leurs parents.

Rendez-vous à l'année prochaine pour cet événement qui est appelé à perdurer dans notre village.

Cette virée dans les rues du village a été organisée par Caroline et Geoffrey NEUMANN, que nous remercions pour leur implication.

*Lors de l'épouvantable soirée d'Halloween, nos petits monstres de Biblisheim ont pu faire une tournée effrayante dans notre commune. La règle était simple: des bonbons ou un sort!!! Les habitants, sans doute apeurés par tous les terrifiants déguisements, n'ont pas hésité à répondre à leur demande. Les enfants les remercient monstrueusement. Prenez garde, ils seront de retour l'année*

*prochaine.*  
Caroline & Geoffrey Neumann



Par ailleurs, à voir les décorations sur les maisons et les jardins, ce n'était pas qu'une fête pour les enfants ...



**Merci et bravo à tous les participants.**

### **DATE A NOTER: COLLECTE DE PAPIERS CARTONS**



La prochaine collecte de papier-carton, organisée par l'école au profit de la coopérative scolaire, aura lieu le weekend du

**16 et 17 mars 2024**

Vous pouvez d'ores et déjà noter cette date et commencer à stocker vos journaux et autres vieux papiers et cartons.

### **2024 : LE RETOUR DES ELECTIONS**

Fait exceptionnel depuis plusieurs années, aucune élection n'a eu lieu en 2023. Mais 2024 redevient une année électorale, avec les élections européennes du 9 juin. Profitons-en pour rappeler la procédure en matière d'inscription sur la liste électorale. Rappelons déjà que la déclaration d'arrivée en mairie de vaut pas inscription sur la liste électorale. **Ce sont 2 procédures distinctes.**





Pour être électeur, vous devez remplir toutes les conditions suivantes :

- Avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection
- Être français
- Jouir de vos droits civils et politiques

À savoir :

- un citoyen européen résidant en France peut s'inscrire sur les listes électorales complémentaires de sa mairie pour voter aux élections municipales et élections européennes en France
- une personne détenue en prison n'est pas obligatoirement privée de son droit de vote. Mais elle doit s'inscrire selon une procédure particulière
- une personne majeure placée sous tutelle ne peut plus être privée de son droit de vote, même si le juge a rendu sa décision avant le 23 mars 2019
- un Français qui atteint l'âge de 18 ans est inscrit automatiquement sur les listes électorales s'il a fait le recensement citoyen à partir de 16 ans ( Journée Défense et Citoyenneté )



Vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale d'une des communes suivantes :

- Commune de votre domicile
- Commune dans laquelle vous êtes soumis aux impôts locaux (taxe d'habitation, contribution foncière des entreprises, taxe foncière sur les propriétés bâties ou non bâties) depuis au moins 2 ans
- Commune de votre résidence, si vous y résidez de manière effective et continue depuis au moins 6 mois
- Commune où vous êtes obligé de résider en tant que fonctionnaire
- Commune où la société, dont vous êtes le gérant ou l'associé majoritaire ou unique depuis au moins 2 ans, est inscrite au rôle des contributions communales depuis au moins 2 ans

Vous pouvez vous inscrire toute l'année :

- en ligne, sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).
- à la mairie, en remplissant le formulaire correspondant
- par courrier, avec le formulaire [cerfa n°12669](http://cerfa.n°12669)

Dans tous les cas, vous devez fournir les documents suivants :

- [Justificatif de domicile](#) de moins de 3 mois
- [Justificatif d'identité](#)

Je déménage,  
je me réinscris  
pour  
voter !



**Attention**, Si vous n'êtes pas encore inscrit sur la liste électorale, et pour pouvoir voter, vous devez vous inscrire au plus tard le 6<sup>e</sup> vendredi qui précède le 1<sup>er</sup> tour. Ce délai est reporté au 10<sup>e</sup> jour avant le 1<sup>er</sup> tour si vous êtes dans une situation particulière (jeune de 18 ans sans recensement citoyen, déménagement, acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré). Ce qui nous ramène, pour les élections européennes, au 3 mai 2024.

Vous pouvez vérifier que vous êtes bien inscrit sur la liste électorale de votre commune à partir du site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

# JOURNEE NATIONALE DE COMMEMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

Si le 11 novembre est devenu un jour de mémoire, c'est celui de l'Armistice de 1918 qui mit fin aux combats de la Première Guerre mondiale (1914-1918).

C'est en effet le 11 novembre 1918 au Palais Bourbon, à 16 heures, que Clémenceau lit les conditions d'armistice, salue l'Alsace et la Lorraine et rend hommage à la Nation.

La commémoration du 11 novembre 2023, s'est déroulée en présence du maire, du conseil municipal et des habitants présents.

Madame le Maire a lu le message de Monsieur Sébastien Lecornu, Ministre des armées, qui a rappelé les événements de 1923.

Cela faisait :

- Cinq ans que le maréchal Foch a apposé sa signature sur la convention d'armistice.
- Cinq ans que Clemenceau a présenté l'armistice à la chambre de députés.
- Cinq ans que les blessures cicatrisent lentement sur les gueules cassées, dans le cœur des veuves et dans la solitude des orphelins.

A l'issue de la cérémonie, une gerbe de fleurs a été déposée au pied du Monument aux Morts.

Pour clôturer cette matinée, Madame le Maire a convié tous les habitants présents à un verre de la fraternité à la Maison des Associations.



# BIBLISHEIM: UNE COMMUNE ZERO DECHETS

BIBLISHEIM a participé à deux soirées à thèmes « zéro déchet » proposées par le SMICTOM et animées par Corinne BLOCH des Ateliers de la Terre.



En 2015, chaque habitant du SMICTOM produisait en moyenne 632 kg de déchets par an.

Aujourd'hui, 61 % des déchets produits sur le territoire du SMICTOM Nord Alsace sont recyclés, 26 % sont valorisés énergétiquement et 13 % sont stockés.

**La part des déchets valorisés ne cesse de progresser d'années en années mais rappelons que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.**

Les enjeux de la prévention des déchets sont :

- Environnementaux : préservation des ressources naturelles, réduction des émissions de gaz à effet de serre
- Sanitaires : limitation de la dangerosité des déchets, limitation des rejets des installations de traitement...
- Économiques : maîtrise des coûts de gestion des déchets

## 1<sup>ère</sup> soirée : Bonnes pratiques zéro déchet au jardin



### Comment faire du bon compostage ?

- Pour bien composter, il faut mélanger les matières vertes et les matières brunes. (Tailles, branches, paille, écorces, feuilles mortes, sciure, copeaux, herbes sèches, papiers, cartons, etc.)
- Bien aérer
- Veiller à une bonne humidité

### Les erreurs à éviter ?

Ne pas composter

- Les graisses, les huiles, la mayonnaise, les arêtes de poisson et les os.
- Les mauvaises herbes montées en graines et les tontes contenant des plantes grainées, car ces graines résisteront au compostage et se retrouveront dans votre jardin l'année suivante.

## 2<sup>ème</sup> soirée : Bonnes pratiques zéro déchet à la maison

### La règle des 5 R :

- **Refuser** : - les emballages
  - les prospectus (sur votre boîte aux lettres coller un « STOP PUB »)
  - les objets à usage unique.
- **Réduire** : Acheter en fonction de vos besoins (bannir les achats futiles)
  - Acheter des objets d'occasions
  - Privilégier la location
  - Faites des cadeaux dématérialisés
  - Adopter une « éco attitude » (produits à la coupe, eau du robinet)
  - Meilleures utilisations (Réduire les doses, éviter le gaspillage, je fais moi-même)
- **Réutiliser** :- Bannir les lingettes, les canettes en métal, les rasoirs jetables.
  - Entretenir son matériel.
  - Deuxième vie aux objets (Boîtes en plastiques, bocaux).
- **Recycler** : Optimiser mon tri pour valoriser mes déchets.
- **Rendre à la terre** : Compostage.
  - Réduire les déchets
  - Paillage
  - Broyage.



# COLLECTE DES DECHETS :

## LES CHANGEMENTS EN 2024

De nouveaux changements sont en vue dans la collecte des ordures ménagères et le tri des déchets. Après l'extension du tri en 2023 à tous les emballages, la loi AGEC (Anti Gaspillage pour une Economie Circulaire) prévoit la mise en place d'un système de collecte des déchets alimentaires. Des bornes de collecte seront ainsi installées dans toutes les communes du SMICTOM, dans des points d'apport volontaire. A BIBLISHEIM, un collecteur sera installé courant janvier dans le prolongement des conteneurs existants (verre, textile), sur la place de la Mairie. Cette borne de collecte peut venir en complément d'un composteur.

Ainsi, vos déchets alimentaires pourront être mis :

- soit au compost : déchets d'origine végétale, mais également les serviettes en papier, le marc de café ou les sachets de thé, par exemple
- soit dans la borne de collecte : déchets d'origine animale, restes de repas, laitage...



Des kits déchets alimentaires sont distribués par l'intermédiaire des services postaux à tous les habitants du territoire entre fin septembre et fin décembre. Ce kit est composé :

- d'un bioseau ajouré : la structure ajourée du seau permet la libre circulation de l'air pour favoriser l'évaporation, évitant ainsi l'humidité responsable des odeurs ;
- d'un lot de 100 sacs en papier kraft compostables : ils permettront de limiter l'écoulement des jus pour éviter de salir le seau et la borne d'apport ;
- un mémo-tri : rappel des règles de tri

Les déchets alimentaires seront collectés une fois par semaine en hiver (d'octobre à avril) et deux en été (de mai à septembre). Les bacs sont nettoyés à chaque collecte.

Les modalités de collecte du bac de tri (poubelle bleue), restent inchangées.

Par contre, les bacs bruns (ordures ménagères) seront considérablement allégés puisqu'ils ne contiendront plus que des articles d'hygiène, essuie-tout, poussière ou objet en plastique non recyclable. En conséquence, la collecte des ordures ménagères ne sera plus assurée qu'une semaine sur deux. Le report des jours de collecte en cas de jours fériés est également supprimé, excepté le 1<sup>er</sup> janvier, le 1<sup>er</sup> mai et le 25 décembre. Pour le détail des jours de collecte, il conviendra de se reporter au calendrier des collectes.

Vous trouverez des informations complémentaires sur le site du SMICTOM, dans l'onglet collectes : <https://smictom-nord67.com>.

## En déchèterie



Les 11 déchèteries vous accueillent du mardi au samedi aux horaires suivants :

- ❄️ **Horaires d'hiver :** du 1 octobre au 31 mars de 9h à 11h45 et de 13h30 à 16h45
  - ☀️ **Horaires d'été :** du 1 avril au 30 septembre de 9h à 11h45 et de 14h00 à 17h15
- Elles sont fermées les jours fériés.*

Des filières peuvent être absentes dans certaines déchèteries. Plus de détail sur notre site internet, onglet "Déchèterie" [www.smictom-nord67.com](http://www.smictom-nord67.com)

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas alors appliquons la "règle des 5R" :



Trouvez la borne la plus proche en scannant le QR code



Ou rendez-vous sur notre site internet

- 📍 54 rue de l'Industrie 67160 Wissembourg
- 🌐 [www.smictom-nord67.com](http://www.smictom-nord67.com)
- ☎️ 03 88 54 84 00
- 📘 @SMICTOMNordAlsace



## Mémo tri 2024



**Nouveauté en 2024 :** la collecte des déchets alimentaires en points d'apports volontaires.

Nos déchets alimentaires ont de la valeur. Le SMICTOM propose une solution complémentaire au compostage pour valoriser les déchets comme la viande, les produits laitiers et de la mer, difficilement compostables.



## Tri des déchets alimentaires

### Dans le composteur et la borne



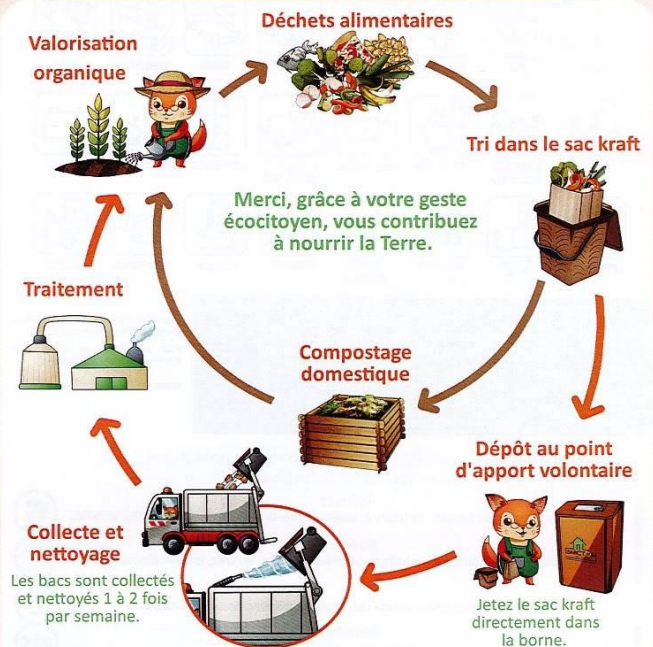
### Dans la borne



### Ne pas déposer



## Que deviennent vos déchets ?



Le sac en papier kraft dans votre bio-seau Il est compostable et renforcé pour limiter les écoulements des jus. Les sacs sont disponibles gratuitement au SMICTOM ou en déchèterie.

Le bio-seau dans votre cuisine Sa structure ajourée permet la libre circulation de l'air pour favoriser l'évaporation, limitant ainsi l'humidité responsable des odeurs. Il peut être lavé au lave-vaisselle.



# QUE SE PASSE-T-IL A BIBLISHEIM ?

Des chantiers se terminent ( enfin ! ), d'autres se préparent. D'autres opérations suivent leur cour ...

## Lotissement La Prairie: les maisons poussent comme des champignons



Vous l'aurez certainement remarqué, les permis ont été délivrés et la plupart des constructions a débuté. Tous les lots ont été vendus. Les premiers habitants pourront emménager courant 2024. Bienvenue à eux.

## La fin de la rénovation énergétique de l'école

Les travaux de rénovation énergétique étant terminés, il restait les travaux de finition à réaliser. C'est à présent chose faite.

La nouvelle chaudière au bio-fioul est à présente opérationnelle et de nouveaux stores ont été installés dans les salles de classe afin de permettre aux élèves de ne pas être gênés par le soleil, surtout durant les fortes chaleurs.



## Trame verte



En 2021, la Commune de BIBLISHEIM a participé à l'opération Trame verte initiée par la Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn. C'est ainsi que plus de 200 arbustes ont été plantés le long de la piste cyclable, dans le cadre d'un chantier citoyen. Et 2 ans après, la plupart a bien pris racine. Seuls 3 arbustes ont dû être remplacés.

Une 2<sup>ème</sup> opération aura lieu le 9 décembre 2023, dans le prolongement de la 1<sup>ère</sup>, avec la plantation d'une centaine de nouveaux plants.

Un grand merci à tous les participants.

## Entretien des espaces verts

Des espaces verts, ça s'entretient. Y compris, et surtout, lorsqu'il s'agit d'espaces publics. C'est dans ce cadre que 2 sites ont fait, ou vont faire, l'objet d'un entretien particulier.

L'ilot central dans le lotissement a été nettoyé et réaménagé. Les plantations existantes ont été arrachées et remplacées par un aménagement en galets, moins sujet aux mauvaises herbes. Cette opération a été réalisée par les conseillers municipaux.



La seconde opération concerne les talus le long de la piste cyclable, envahis par les *herbes folles*. Dans ce cas également, les conseillers vont réaménager des talus afin de limiter la présence de ces herbes et leur donner un aspect plus esthétique.



### Le chemin des naissances



L'association Fruits, Fleurs, Nature de Woerth et environs avait initié une opération " **Une naissance un arbre** ". La Commune s'est rattachée à ce concept.

Ainsi, chaque arbre fruitier planté le long de la piste cyclable portera les prénoms des enfants nés depuis 2017, par année de naissance. Vous serez conviés à la cérémonie de mise en place de ces plaquettes, suivie du partage du verre de la fraternité.

### Les chauves-souris au clocher

La présence de chauves-souris dans le clocher de l'église est ancienne et connue. Mais cela nécessite un nettoyage régulier des combles de l'église. C'est le GEPMA ( Groupe d'Etude et de Protection des Mammifères d'Alsace ) qui est en charge de cet entretien.



Le nettoyage a donc été fait le jeudi 6 avril en matinée par la représentante du GEPMA aidée par trois salariés de l'association de réinsertion des Jardins de la montagne verte, pour une heure et demi de travail.

Résultat : 8 sacs de 70 litres de guano ont été ramassés et descendus des combles ! Ils seront utilisés par l'association comme engrais à leurs cultures.



### Les travaux à venir

#### ✚ **Rénovation de l'éclairage public**

C'était le grand projet pour 2023. Les luminaires n'ont certes pas encore été remplacés, mais cela sera fait dans les prochaines semaines, voire les prochains jours, en fonction des délais de livraison du matériel et des conditions météorologiques.



Le marché a été attribué à l'entreprise FRITZ ELECTRICITE, de NIEDEROEDERN, déjà en charge de l'entretien de l'éclairage public, pour un montant de 106.000 € TTC. Ces travaux seront subventionnés pour un montant global de 52.000 € par l'Etat ( Dotation de Soutien à l'Investissement Local et Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, appelé Fond vert ).



Ce nouvel éclairage public, en LED, sera mis en place dans toute la commune, y compris en remplacement des lampadaires boules autour de la mairie. Il diffusera une lumière beaucoup plus claire, tout en consommant moins d'électricité.

Une horloge astronomique offrira en outre de nombreuses possibilités de programmation.

### **Agrandissement de la Maison des Associations**

En 2023, le Conseil Municipal a engagé une réflexion sur un éventuel agrandissement de la Maison des Associations.

Le projet a été confié à un maître d'œuvre, qui a fait quelques propositions d'aménagement. Le but est de supprimer le sas et de prolonger cet espace jusqu'à la porte d'entrée actuelle.

Le remplacement du système de chauffage actuel par une pompe à chaleur est également à l'étude.

Ce projet ne pouvant débuter qu'après l'octroi des subventions, il pourrait néanmoins figurer au budget de l'exercice 2024. Affaire à suivre ...



### **Un nouveau locataire pour la chasse communale**

Le bail de location de la chasse communale arrive à échéance le 1<sup>er</sup> février 2024. Mais c'est une longue procédure, débutée au printemps 2023, qui aboutit à un nouveau bail à compter du 2 février 2024, soit sous forme de convention de gré à gré à gré avec le locataire sortant, soit à l'issue d'une adjudication, soit dans le cadre d'un appel d'offres.

A BIBLISHEIM, le Conseil Municipal a retenu l'option de l'adjudication. C'est ainsi que le 29 novembre 2023 a eu lieu l'adjudication publique de la chasse communale. Il s'agit d'une procédure particulière et propre à la chasse: l'adjudication à la bougie. La location de la chasse est attribuée à l'extinction de bougies, sous l'œil attentif du maire, présidente de la commission d'adjudication, et du receveur municipal.



Deux candidatures ont été agréées par le Conseil Municipal. Et à l'issue de cette procédure, la chasse communale a finalement été attribuée à Monsieur Fabrice RITTER, de BIBLISHEIM, pour un montant 1.350 €. Ce produit sera réparti entre les différents propriétaires fonciers concernés.



## CARITAS ALSACE A L'EPREUVE DES CRISES

Caritas Alsace compte une dizaine d'équipes dans le secteur de Haguenau-Wissembourg. En 2022, les 132 bénévoles du territoire ont aidé 402 familles en situation de pauvreté. Comme on pouvait le craindre, l'augmentation du coût de l'énergie et l'inflation dans le domaine alimentaire touchent d'abord les plus pauvres.

Les équipes du Nord-Est de l'Alsace apportent une aide très variée. Les bénévoles se montrent particulièrement actifs dans l'aide alimentaire. Les épiceries solidaires de Woerth et de Brumath ont aidé 180 familles à se nourrir dignement. Le nombre de familles aidées a augmenté de 15% en un an ! Quant à l'équipe « Brumath Paroisses », elle a accompagné 53 familles et mené 320 visites, notamment auprès des personnes âgées isolées. Le pôle des solidarités familiales est également très actif, avec plusieurs familles qui ont accueilli des enfants en situation de précarité au cours des vacances d'été. L'équipe de Haguenau s'est quant à elle spécialisée dans l'aide vestimentaire, et dispose d'une friperie solidaire ouverte à tous. A Herrlisheim-Offendorf, les bénévoles mettent l'accent sur le soutien aux personnes isolées, notamment les seniors, qui ont la possibilité de se retrouver lors d'après-midi conviviales. Caritas possède également des équipes à Bischwiller, Drusenheim, Schweighouse ou encore Soufflenheim. Vous l'avez compris, il y a forcément une équipe de Caritas Alsace près de chez vous !

Nos équipes accueilleront avec plaisir de nouveaux bénévoles prêts à participer aux projets et proposer de nouvelles activités solidaires. Renseignements sur [www.caritas-alsace.org](http://www.caritas-alsace.org)

Faire un don à Caritas Alsace, c'est aider à côté de chez soi. Don sécurisé sur notre site ou par chèque à l'ordre de Caritas Alsace, 5 rue St-Léon, 67082 Strasbourg Cedex. Chaque don donne droit à une réduction d'impôt de 75% : un don de 100€ ne coûte plus que 25€ après impôt.



# INFORMATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SAUER-PECHELBRONN

## La conseillère numérique encore en mairie en 2024:

La Conseillère Numérique de la Communauté de Communes continue ses permanences à la mairie de BIBLISHEIM. Ce Service a pour objet de soutenir les habitants du territoire dans leurs usages quotidiens du numérique et de les sensibiliser aux enjeux du numérique. Depuis son entrée en action, elle comptabilise plus de 3.000 interventions sur le territoire.



**CONSEILLER  
NUMÉRIQUE**  
**France  
services**



Claire TERNET, assurera des permanences à la mairie de BIBLISHEIM, de 9 H à 12 H, le 2<sup>ème</sup> mardi du mois:

**mardi 16 janvier**  
**mardi 12 mars**  
**mardi 21 mai**

**mardi 13 février**  
**mardi 9 avril**  
**mardi 11 juin**

Rendez-vous au 07.76.31.59.58 ou par courriel: [claire.ternet@sauer-pechelbronn.fr](mailto:claire.ternet@sauer-pechelbronn.fr)

## Une coordinatrice " senior " à la Communauté de Communes

Depuis cet été, la Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn a recruté une coordinatrice senior dont la mission est d'aider les personnes de plus de 60 ans ou leur famille sur des questions concernant leur situation individuelle ( recrutement sur appel à projet avec un contrat de 2 ans )

Coordinatrice senior à la communauté de communes de Sauer Pechelbronn depuis le mois de juillet, les missions d'Adeline BOWE sont, entre autres, la création d'un guide à destination des séniors qui servira de support d'informations et de partage de relais pour toutes les questions en rapport avec



l'avancée en âge. Il sera édité et distribué d'ici la fin de l'année. L'autre facette de son métier est d'accompagner les personnes âgées et leurs proches en créant un guichet unique d'informations grâce à des permanences téléphoniques les mercredis et vendredis matin au 06 13 26 94 52. Le but étant de répondre à des questions concernant des situations individuelles (ex : mon conjoint est hospitalisé, j'aimerais organiser au mieux son retour à domicile - j'ai besoin de transformer ma salle de bains - j'aimerais mettre en place une femme de ménage, à quelles aides ai-je droit ? etc.). Ses autres missions sont de faire un

état des lieux sur les enjeux du vieillissement et de cibler les besoins des aînés par le biais, notamment, de ses interventions auprès des différents clubs séniors de la Communauté de communes Sauer-Pechelbronn, pour ensuite proposer des ateliers/actions adaptés avec les attentes des habitants du territoire.



# FRANCE SERVICES DURRENBACH

## NOUVEAU SERVICE : DISPOSITIF CNI/PASSEPORT

La délivrance de titres d'identité constitue un service essentiel pour les citoyens. Pour faire face à la forte demande des usagers et réduire les délais de délivrance, particulièrement importants sur le territoire national, la communauté de communes Sauer-Pechelbronn, en partenariat avec la commune de Durrenbach, a décidé de se doter d'un dispositif de recueil. Cet accueil CNI/Passeport est installé à l'espace France Services, 1 rue de l'Obermatt à Durrenbach.

**Pour prendre RDV :**

Il vous suffit de vous rendre sur [www.sauer-pechelbronn.fr](http://www.sauer-pechelbronn.fr)

Des créneaux sont ouverts à la réservation, le lundi de 14h à 17h, le mardi de 14h à 17h, le mercredi 9h à 12h, le jeudi de 9h à 12h et le vendredi de 9h à 11h.

**IMPORTANT : aucun RDV ne sera pris par téléphone ou en se présentant à l'accueil de la communauté de communes.**

Attention ! Avant toute prise de RDV, il faudra compléter, au préalable, un dossier de pré-demande, en ligne, sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés, [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr) ou un dossier papier disponible en mairie. Pour vous accompagner dans cette démarche, sachez qu'il vous est possible de vous rapprocher de France Services au 03 67 83 01 35 ou par mail [franceservices@sauer-pechelbronn.fr](mailto:franceservices@sauer-pechelbronn.fr).

**RAPPEL :** Vous pouvez faire votre demande de titre d'identité dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil, quel que soit votre lieu de résidence. Il n'est plus nécessaire de déposer votre dossier dans votre commune. Pour visualiser la liste des mairies équipées d'un dispositif de recueil, vous pouvez consulter la plateforme nationale <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr>





# La Collectivité européenne d'Alsace en action près de chez vous

**F**orte de ses 80 conseillers d'Alsace et 6 500 agents, la Collectivité européenne d'Alsace vous accompagne dans toutes les étapes de votre vie. La Collectivité prend soin des plus fragiles, accompagne les jeunes vers une vie d'adulte autonome, investit pour une culture accessible à tous, entretient et modernise un réseau routier de 6 400 km, s'engage dans la transition énergétique et les mobilités durables.

Avec un service public alsacien plus simple, plus efficace, plus proche de chacun, plus utile à tous, la Collectivité propose une présence humaine sur tout le territoire alsacien grâce à ses 376 sites déployés dans toute l'Alsace.

La Collectivité européenne d'Alsace soutient vos initiatives et projets culturels, sportifs, solidaires et s'engage pour renforcer la vie associative locale et développer un territoire dynamique.

**Vos conseillers d'Alsace, Nathalie Marajo-Guthmuller et Victor Vogt se tiennent à votre disposition pour échanger sur vos idées et attentes pour le territoire Nord Alsace et travailler de concert, afin d'améliorer votre qualité de vie.**

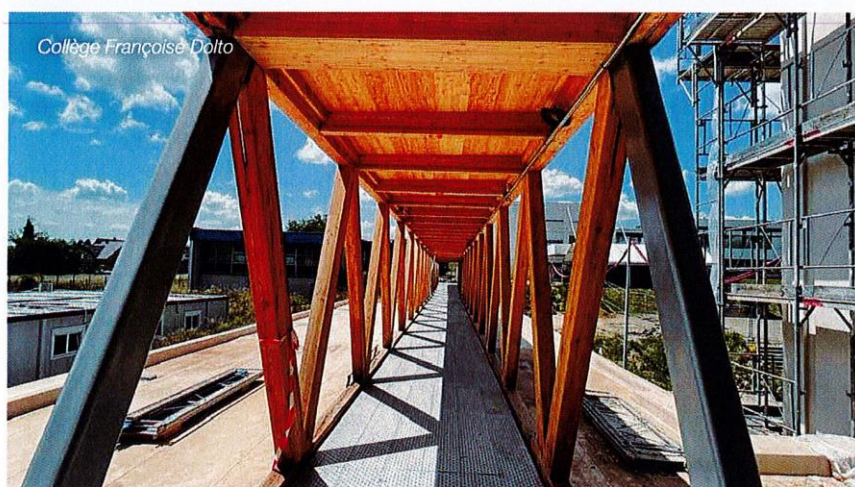
## Les collèges se modernisent et s'adaptent

### *Unsri Collèges bässe sich à un'ware modernisiert*

Après la restructuration des circulations extérieures et du parvis du **collège du Val de Moder**, les travaux d'isolation et de rénovation énergétique vont y débiter en 2024. Ils permettront de mieux maîtriser les dépenses de viabilisation. Le **collège du Maréchal de Mac Mahon** de Woerth a, quant à lui, obtenu le premier prix national du challenge CUBE.S, avec 23,5% d'économies d'énergie en 2021. Cette baisse a été possible grâce aux actions des agents, des élèves et à des travaux d'isolation.

Tous les espaces extérieurs du **collège Jacques Tati** de Mertzwiller sont en cours de restructuration dont la cour, actuellement trop minérale, avec la création d'un îlot de fraîcheur et la végétalisation des espaces. Ces aménagements permettront de mieux lutter contre les pics de température. Le **collège Françoise Dolto** de Reichshoffen a, quant à lui, bénéficié d'une restructuration lourde avec la création d'un nouveau parvis, d'une dépose bus sécurisée et l'agrandissement des salles de classe.

L'ensemble des élèves du **collège Charles Munch** de Niederbronn-les-Bains a pu participer à l'opération « Boost ta forme » avec 9 ateliers sportifs et un questionnaire sur des aspects importants de leur vie (nutrition, sommeil etc.) L'objectif de cet événement était de mesurer l'état de forme des jeunes et de mieux lutter contre la sédentarité. Le collège va par ailleurs bénéficier très prochainement de travaux de mise en accessibilité.



**CONTACT**

Délégation Territoriale Nord Alsace  
3 rue des sœurs 67500 Haguenau • 03 68 33 80 49  
[www.alsace.eu](http://www.alsace.eu)



**Contactez  
vos élus**



# LES VŒUX DES CONSEILLERS REGIONAUX

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

2024 sera marquée par un budget d'investissement record de plus de 1,5Md€. Celui-ci acte la volonté de la région de mener une politique offensive pour accompagner les territoires.

Nos **entreprises** (petites et grandes) sont nos richesses et l'Alsace du Nord possède de nombreux atouts. L'appui à la réindustrialisation et le recours aux technologies innovantes sont nos priorités. Par ailleurs, le « chèque vert » mis en place pour aider à atténuer les coûts énergétiques, a bénéficié à de nombreuses entreprises.

La **mobilité** reste le premier budget de la région. Le « Pass jeunes » à 29€ mis en place pour la première fois durant la période estivale 2023 a connu un franc succès. Il est envisagé d'étendre cette possibilité à nos territoires voisins dès 2024.

Bien que la **santé** soit une compétence de l'Etat, la Région veut favoriser l'implantation de maisons de santé pour lutter contre les déserts médicaux en ruralité. Par ailleurs, la Région qui est en charge des formations sanitaires et sociales va augmenter cette année encore le financement du nombre de places d'infirmières et d'aides-soignants. Puissent nos jeunes trouver leur épanouissement dans cette voie.

L'**aménagement du territoire** passe par l'accompagnement de nos communes et com-com dans leurs projets d'investissements (nouveaux services, rénovations de bâtiments, préservation de la biodiversité...). 2024 verra également le lancement d'un **nouveau Pacte ruralité**.

2024 sera également marquée par les **Jeux Olympiques** qui irrigueront notre région à travers de nombreux évènements.

Chers porteurs de projets, avant d'engager la réalisation, pensez à contacter la [maison.saverne-haguenau@grandest.fr](mailto:maison.saverne-haguenau@grandest.fr) (03.88.03.40.80) ou à nous contacter directement. **Sachons tirer profit de toutes les opportunités qui s'offrent à nous.**

Très belle année 2024. E gutes neijes Johr, àlles Beschte ùn hauptsalich d'Gesùndheit !



*Evelyne Isinger, Conseillère Régionale,  
[evelyne.isinger@grandest.fr](mailto:evelyne.isinger@grandest.fr)  
Guy-Dominique Kennel, Conseiller Régional,  
[guy-dominique.kennel@grandest.fr](mailto:guy-dominique.kennel@grandest.fr)*

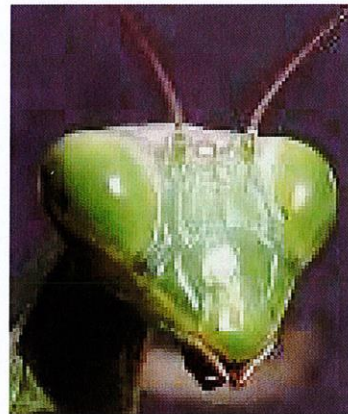
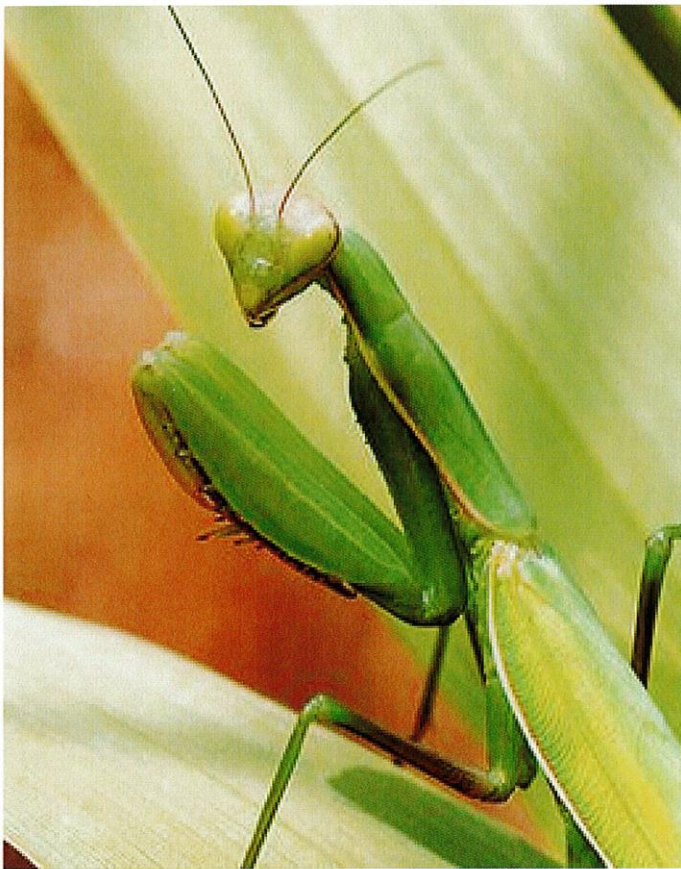




## PROJET DES PETITES BÊTES

Nous avons commencé cette année scolaire avec de nombreux petits locataires dans notre classe :

- Un élevage de 3 magnifiques mantes religieuses.



Nous avons remarqué que la mante peut faire pivoter sa petite tête triangulaire de façon rigolote. Elle attrape ses proies vivantes avec ses pattes épineuses de devant.

Elle aime les criquets, sauterelles, papillons, mouches...

Nous avons tenté la reproduction. Le mâle a pu faire son affaire avant de se faire dévorer par sa belle. Puis début de l'automne, avant de mourir, la mante a pondu 2 oothèques. C'est comme un morceau de polystyrène rempli d'alvéoles contenant les œufs.

Les bébés devraient naître vers mars/avril. À ce moment-là, ils se nourriront de moucherons.

- Une fourmilière en observation permanente
- Des vers de terre en observation permanente
- Des bousiers, des gendarmes, des millepattes, des cloportes, des sauterelles, criquets et quelques araignées pour le plaisir.

D'ailleurs connaissez-vous la différence entre sauterelles et criquets ?



- Un cycle de vie chez les coccinelles et les mouches

L'occasion pour nous de voir les métamorphoses de ses petites bêtes pour arriver à l'âge adulte. D'ailleurs nous n'avions aucune idée de ce que deviendraient nos asticots !!



les oeufs



la larve



la nymphe



la coccinelle



les oeufs



les asticots



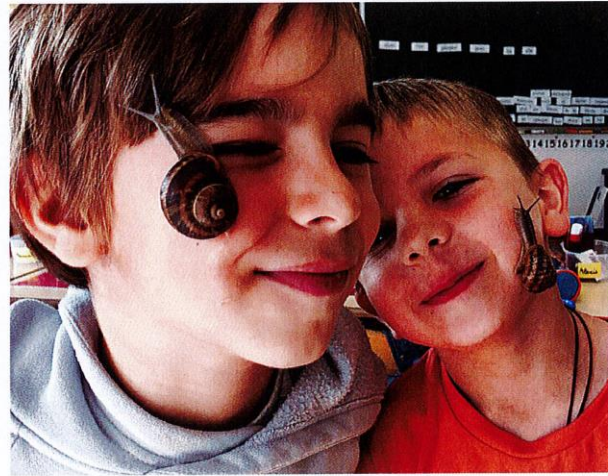
la pupe  
contenant la nymphe



la mouche

- Des escargots de passage

On s'est occupé de les nourrir pendant un temps mais on les a libérés pour qu'ils puissent hiberner tranquillement. Il paraît que la bave d'escargot est bonne pour la peau ! Hector, Alexis et Lucas ont testé pour nous.



- Un élevage de phasmes

Actuellement nous avons encore des phasmes. Ces insectes ont la particularité de se camoufler dans la nature. Bien souvent, ils ressemblent à des branches, des brindilles, du lichen, des feuilles vertes ou mortes. Il faut donc un œil expérimenté pour les retrouver dans le vivarium. Ils se nourrissent exclusivement de feuilles de ronces. Ils ont besoin de chaleur.



Ces animaux grandissent par mues successives et leur développement n'est pas très rapide. On ne peut connaître leur sexe qu'à la septième et dernière mue. Toutefois, parfois, il n'y a que des femelles qui se reproduiront par parthénogenèse (mode de reproduction monoparental).

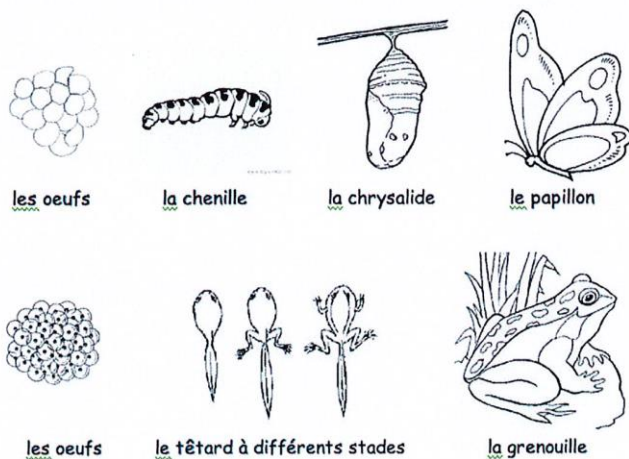


Maxence et Ismaël ne sont pas vraiment impressionnés !



- Et c'est pas tout

Au printemps, nous reprendrons de plus belles les observations. On espère avoir des papillons et des têtards...



Voilà un petit aperçu de la vie au CP de Biblisheim où tout est l'occasion d'apprendre de nouvelles choses, de partager ses connaissances et d'avoir le plaisir de venir en classe...



# LA CLASSE DE CE1



## Animation KIDITRI



Cette année notre classe a été sélectionnée pour suivre la formation Kiditri organisée par le SMICTOM NORD ALSACE. Cette animation nous permet d'apprendre à trier les déchets mais aussi à réduire leur quantité et enfin à les valoriser.

Océane et Damien, les deux animateurs nous ont fait partager leur expérience lors de la première séance. Avec la mascotte Smicty, Océane nous a tout d'abord aidé à classer les déchets à travers les différentes périodes de l'histoire. Ce travail nous a permis de constater qu'au fil du temps on produit malheureusement de plus en plus de déchets !



On a appris aussi que c'est **Eugène Poubelle** qui a inventé la « boîte à ordures » en 1884 !

Ensuite avec Damien nous avons essayé de classer les déchets en fonction de leur durée de vie. Nous avons fait quelques erreurs, notamment pour la durée de dégradation du masque que l'on utilisait pendant le covid. Nous pensions qu'il disparaissait au bout d'un an mais pour cela il faut attendre 5 siècles !



Nous attendons avec impatience la suite des animations prévue au mois de janvier.

La classe de CE1

# DES ARBRES REMARQUABLES A BIBLISHEIM

A Biblisheim, on aime et on respecte les arbres.

On ne peut pas se promener dans notre village, sans être interpellé et admiratif devant le nombre et la beauté des arbres qui embellissent les jardins.

A l'entrée de la rue de l'Étang vous pouvez apercevoir un chêne à troncs multiples.

Près du cimetière, à l'ouest, le long de la Sauer se dresse un majestueux tilleul.

Mais je ne me lasse pas d'admirer des noyers, des vieux fruitiers, des saules pleureurs, des aulnes, des marronniers, châtaigniers et magnolias ... qui ornent les terrains des particuliers.

Peut-être pourraient-ils faire l'objet d'un circuit de découvertes ?

**Gilbert Mietzner**



# POUR VOS LOISIRS :

## LA BIBLIOTHEQUE

Pour tous les petits rats de bibliothèque, ou tout simplement si vous avez envie de vous détendre avec un bon livre, Mireille, Marie-Reine et Ulrike vous accueillent

**tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredis du mois de 15h à 17h.**  
à la Maison des Associations

Vous y trouverez de nombreux ouvrages (policiers, thrillers, histoire, romans...) et ...  
**une super ambiance, avec une super équipe !**

*L'équipe de la bibliothèque vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2024.*

**Mireille Mietzner, Marie-Reine et Ulrike.**



## LE LUDOCLUB

Si vous êtes plutôt joueur, Gérard vous accueille, toujours à la Maison des Associations

**le mardi soir, à partir de 19h30**



avec une multitude de jeux de société ( scrabble, jeu de cartes ... )

Encore un bon moyen pour passer une bonne soirée, tout en s'amusant.

*Gérard et le Ludoclub vous vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année.*

## DU PILATES ET DU YOGA POUR ENFANTS

Nous vous rappelons également, même si c'est en dehors des manifestations du SLAB, les cours de Pilates pour adultes et de yoga pour enfants de 4 à 7 ans, organisés par Madame BREY GOEPP Marie Elodie à la Maison des Associations le

**mercredi de 18h30 à 19h30 pour le Pilates**  
**vendredi de 17h à 17h45 pour le yoga**



# LA REPRISE DES ACTIVITES DE LA SECTION ÂGE D'OR

Après ces 3 dernières années creuses, avec ses contraintes dues au covid, nous avons enfin pu reprendre quersques activités.

En janvier, nous avons fêté les rois autour d'une bonne galette.



Le 22 mars, pour le printemps, nous nous sommes réunis à la Maison des Associations autour d'un bon repas préparé par Martial. Cela a été un franc succès avec une participation record de 45 inscrits.

Malheureusement, la sortie du 7 juin a été annulée, par manque de participants biblisiens, ou de Walbourg auxquels la sortie a été élargie.



*A l'aube de 2024, Adrienne, Eliane et Pascale vous présentent leurs meilleurs vœux*



# LES ACTIVITES DE LA SECTION RANDONNEES - DECOUVERTES

## Nos randonnées et découvertes en 2023.

Première sortie **en Mars**, le long du Rhin entre Mothern et le port de Lauterbourg. Déjà le printemps était au rendez-vous. Accueil bruyant par des oies bernaches et quelques ouettes d'Egypte qui colonisent de plus en plus les milieux aquatiques.

**En Avril**, nous nous sommes égarés dans les rues et ruelles d'Oberbronn. C'est un charmant bourg qui regorge de richesses architecturales, de sites, d'habitations, de jardins caractéristiques.

**Mai**, nous a vu grimper vers les ruines du Wasigenstein et le massif très mystérieux du Maimont, qui cache en son sein des richesses de l'Age du Fer.

**Juin**, nous a fait découvrir Pfaffenhoffen et les peintures sur façades de l'artiste peintre local Mahler.

Nous avons achevé notre programme **en Septembre** à Fort Louis. Une belle balade autour du fort, le long de la Moder et le canal inachevé de Régémorte.

Ce n'est pas l'envie qui manquait mais la saison des pluies nous a gâché la suite du programme.

Celui de 2024 est déjà en voie d'achèvement.

**Gilbert Mietzner.**



# QUOI DE NEUF A L'AAPPMA DURRENBACH – GUNSTETT – BIBLISHEIM

Le début de l'année s'annonçait comme un éclat du soleil avec la régression du Covid mais c'est malheureusement assombri début octobre avec le décès de Mr. Damien WEISS maire de Durrenbach. Nous garderons de lui sa disponibilité et son soutien aux associations comme bien sûr ces prédécesseurs et la commune de Gunstett et Biblisheim.

Pour notre association l'année 2023 fut une bonne année sur le plan des matinées de pêche sauf notre semi-nocturne du 24 juin qui n'est pas tombée à l'eau mais sur une journée de canicule. Sur le plan des locations de notre Club-House, notre carnet était bien rempli surtout avec les nouvelles tables et chaises et le bouche à oreille.

Enfin nous avons pu réaliser les travaux de pavage à l'arrière de l'auvent et du contenant Pour l'année 2024 nous commençons avec notre traditionnel Déjeuner dansant du 18 février suivi par notre Assemblée Générale du 2 mars à 10H30 au Club-House de l'étang de l'Obermatt.

Vous trouverez ci-contre le calendrier de nos manifestations de pêche, qui sera également publié sur Facebook et les DNA dans la rubrique Agenda.

Espérons vous retrouver à nos différentes manifestations, nous vous souhaitons une Bonne Année 2024 et bien sûr une bonne pêche.

AAPPMA



Durrenbach - Gunstett  
Biblisheim

## MANIFESTATIONS de PÊCHE 2024 A l'étang de l'Obermatt de DURRENBACH

### MATINÉES de PÊCHE de 7H00 à 11H00

Ouverture du portail 1H avant le début de la pêche à respecter.

Immersion de truites à chaque matinée.

L'amorçage - la cuillère et le harponnage sont interdits.

Pêche à la Carpe en No Kill.

Pause de 8H30 à 9H00 à respecter.

Le Dimanche 07 Avril 2024 « Matinée de Pêche » : « Grosses Truites »

Le Dimanche 21 Avril 2024 « Matinée normale »

Le Dimanche 05 & 19 Mai 2024 [ Idem ]

Le Dimanche 02 Juin 2024 [ Idem ]

Le Samedi 31 Août 2024 : « Semi - nocturne » de 16 H à 18 H et de 19 H à 21 H  
Soirée : Tarte flambée à partir de 18 H pour tous publics.

Le Dimanche 22 Septembre 2024 : « Pêche » : « Grosses Truites »  
de 7H30 à 11H15. Pause de 8H45 à 9H15

Le Dimanche 06 Octobre 2024 « Matinée normale »  
de 7H30 à 11H15. Pause de 8H45 à 9H15

Le Dimanche 20 Octobre 2024 Pêche et Repas « Coquelet et frite. »  
de 8H à 11H15 et de 14H30 à 17H : Pause de 9H à 9H30  
Uniquement sur réservation. Vente des billets au Club-House.

Pour tous renseignements Tél : 03 88 09 42 85 ou 06 98 76 18 20

Pour toutes les matinées de pêche, vente des billets au Club-House. (IPNS)



# LA RECETTE DE SAISON:

## Le Langhopf

*Brioche alsacienne, cousine méconnue du célèbre Kougelhopf.*



### Ingrédients :

500g de farine,	50g d'amande mondées, grillées et hachées
25g de levure boulangère fraîche,	100g de raisins secs macérés dans un peu de kirsch
10g de sel,	100g de noix hachées grillées,
130g de beurre,	50g de noisettes grillées et hachées,
75g de sucre,	1 pincée d'épices : cannelle, gingembre en poudre,
3 petits œufs,	anis étoilé moulu, girofle moulu
15cl de lait entier	

### Recette :

Le Langhopf est fait avec une pâte levée comme le kougelhopf.

La différence est le rajout de noisettes grillées, d'amandes grillées, de noix et d'épices.

Le moule utilisé est tout en longueur et non rond comme le moule à kougelhopf. On peut le trouver à Soufflenheim.

✚ Procéder pour la pâte comme pour le kougelhopf \*  
en rajoutant à la pâte les noisettes, noix, amandes et les épices dès que la pâte se détache des mains ou du bol utilisé avec le robot.

✚ A la sortie du four, après l'avoir démoulé, vous pouvez l'enduire de beurre fondu et saupoudrer d'un mélange de sucre fin et de cannelle, ou tout simplement le saupoudrer de sucre glace.

*Amandes mondées :* retirez la petite peau marron.

*Astuce :* Plongez les amandes quelques minutes dans l'eau bouillante, environ 3 mn, pour mieux les peler ensuite. Tenir l'amande entre le pouce et l'index, appuyez doucement, la peau va plisser et partir facilement.

### *\*Préparez la pâte levée:*

Dans le bol de votre robot ou dans un saladier, versez la farine, le sucre, les épices, le sel, les œufs et le lait. Pétrissez la pâte jusqu'à ce qu'elle devienne homogène. Lorsqu'elle est lisse et qu'elle se détache des parois du bol, ajoutez le levain et le beurre ramolli coupé en morceaux. Pétrissez la pâte jusqu'à ce que le beurre soit bien intégré et que la pâte soit bien lisse. Elle doit être légèrement collante.

Couvrez le bol à l'aide de film alimentaire et laissez lever la pâte pendant environ 1h30 dans un endroit tiède, jusqu'à ce qu'elle double de volume.



# BEWELSER Blattel:



**Directrice de la publication:**

*Mireille CABIROL de SAINT GEORGES*

**Comité de rédaction:**

*Marina BARTHEL-HAGER*

*Christiane BUFF*

*Laurent DEUTSCH*

**Dépôt légal:** *décembre 2023*

**Photos:**

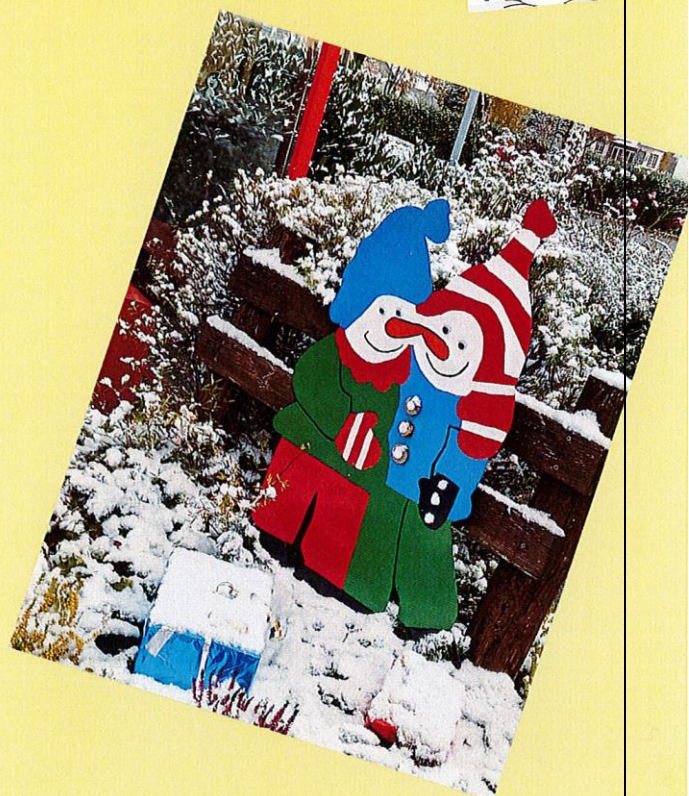
*Gilbert MIETZNER*

*Laurent DEUTSCH*

*Geoffrey et Caroline NEUMANN*

*Mairie de BIBLISHEIM*

*Ecole de BIBLISHEIM*



**Siège:**

*Mairie*

*28 Route de Walbourg*

*67360 BIBLISHEIM*

**Nombre de tirages:** *185*

**Commune de Biblisheim**

**28 Route de Walbourg**

**67360 BIBLISHEIM**

**Tél: 03.88.90.74.99**

**[mairie@biblisheim.fr](mailto:mairie@biblisheim.fr)**

**site internet: [biblisheim.fr](http://biblisheim.fr)**

**Heures d'ouverture de la Mairie:**

**Mardi**

**de 10 h à 11 h 30**

**et de 16 h à 18 h 30**

**Mercredi**

**de 15 h à 17 h 30**

**Vendredi**

**de 10 h à 11 h 30**

